





### Participer à l'Assemblée citoyenne pour la démocratie

50 citoyennes et citoyens vont imaginer ensemble l'avenir de la démocratie genevoise. Les personnes retenues seront défrayées pour leur travail. Et si vous participiez à cette aventure?

### Inscrivez-vous avant le 31 janvier 2026



### Qui peut participer?

Pour participer à l'Assemblée, pas besoin de connaissances spéciales, mais il faut respecter plusieurs conditions:

- Parler français
- N'avoir jamais exercé de mandat politique, ni dirigé un parti politique
- Remplir une des deux conditions suivantes:
  - Avoir 16 ans ou plus et habiter le canton de Genève
  - Avoir 18 ans ou plus, être de nationalité suisse, travailler ou étudier dans le canton de Genève et habiter dans le canton de Vaud ou en France voisine

#### En vous inscrivant, vous vous engagez à:

- Participer aux 4 week-ends de travail collectif, riches en échanges et découvertes
- Contribuer activement à toutes les séances
- Favoriser un climat respectueux et bienveillant

Vos opinions sont précieuses pour imaginer une démocratie plus vivante et plus représentative de toute la population.



## Pourquoi une Assemblée citoyenne pour la démocratie?

Parce que la participation aux élections et votations recule dans le canton, l'Assemblée invite 50 personnes à proposer des solutions pour renforcer la démocratie genevoise.

# Comment l'Assemblée citoyenne pour la démocratie va-t-elle se dérouler?

50 citoyennes et citoyens seront tirés au sort parmi les personnes inscrites lors de l'Assemblée de lancement du 12 mars 2026 à Uni Mail (18h30-20h, salle MR080).

Les réunions de travail de l'Assemblée citoyenne pour la démocratie se dérouleront en Ville de Genève durant les 4 week-ends suivants, toute la journée:

- Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026
- Samedi 6 et dimanche 7 juin 2026
- Samedi 10 et dimanche 11 octobre 2026
- Samedi 21 et dimanche 22 novembre 2026

Les propositions de l'Assemblée seront remises aux autorités cantonales et une réponse circonstanciée y sera apportée.

### Pourquoi participer?

- Une expérience personnelle enrichissante et utile pour toute la population
- La possibilité d'influencer des décisions concrètes
- Un certificat de participation
- Un défraiement de 800 CHF pour l'implication dans l'ensemble des travaux
- Repas et pauses-cafés inclus
- Si besoin, une aide au transport et une garde d'enfants professionnelle à proximité



articipez • Inscrivez-vous • Participez •

### Des questions?

022 546 74 99 acd@etat.ge.ch

République et canton de Genève Département de la cohésion sociale (DCS) Bureau de l'intégration et de la citoyenneté (BIC)

88, route de Chancy 1213 Onex

### Quelques minutes de plus?

Pour préparer au mieux le travail de l'Assemblée, nous vous invitons à répondre à un bref questionnaire (environ 10 minutes) sur ce que vous pensez de la démocratie genevoise.

Vos réponses sont totalement anonymes et vous pouvez les envoyer en allant sur le lien suivant jusqu'au 31 janvier 2026.





